

& CHOISIR & DÉCIDER

Préconisations régionales campagne 2017 - 2018

**Premiers
Résultats**

Blé dur
Variétés et interventions
d'automne

Poitou-Charentes
Vendée



ARVALIS
Institut du végétal

Blé dur : les premiers résultats 2017

Les premiers résultats des essais variétés sont maintenant disponibles.

Un regroupement des essais réalisés dans le Poitou-Charentes et le Sud Vendée nous permet de tirer les premiers enseignements du classement variétal de cette année ainsi que les résultats pluriannuels.

Ce sont des résultats provisoires.

Les études pluriannuelles et les indications concernant les détails des autres critères (qualité, PMG, sensibilité aux maladies...) vous parviendront ultérieurement dans le document « Choisir & Décider - Préconisations régionales » (à paraître fin août 2017) et vous permettront d'interpréter et de confirmer ou non les observations réalisées sur ce regroupement pour vous aider dans votre choix variétal.

Nous remercions nos partenaires qui ont participé au réseau en 2017 (CA 17, CA 85, CAVAC, OCEALIA et V.S.N.) ainsi que les agriculteurs chez qui les essais ont été réalisés.



Variétés : Premiers Résultats

1 document par espèce (OH, BT, BD)

Téléchargeable gratuitement

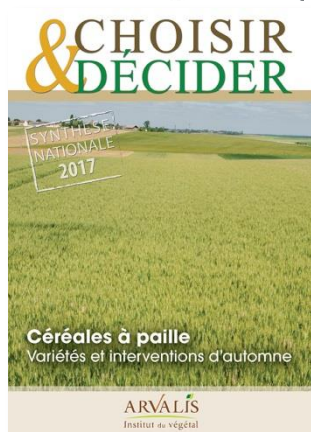


Guides « Préconisation régionale Poitou-Charentes 2017/2018 »

Variétés, Désherbage, Traitement de Semences

1 document par espèce (BTH, OH, BD) + triticales Ouest

Téléchargeable gratuitement



Synthèses Nationales :

Variétés, Désherbage, TS

2 documents :

Céréales à paille d'hiver (disponible début septembre 2017)

Orge de printemps (disponible en automne)

Téléchargeable gratuitement

Premiers résultats variétés Blé Dur 2017

Résultats
PROVISOIRES

Les informations données dans ce premier document concernent uniquement les rendements pour un regroupement de 4 essais de la région Poitou-Charentes Vendée (départements 17, 79, 85). Deux autres essais du réseau régional sont publiés hors regroupement en raison du comportement plus atypique de certaines variétés dans ces essais. Leur précision nous permet toutefois de présenter leurs résultats. **Cette année de nombreux incidents climatiques ont perturbé le développement du blé dur (sécheresse, froid, ...) et entraîné de fortes variabilités des comportements variétaux entre sites. Les différences de rendements moyens entre variétés sont peu significatives, la hiérarchie annuelle doit être analysée avec prudence. Il faut s'appuyer dans le choix des variétés sur les résultats pluriannuels qui sont présentés dans les pages précédentes.**

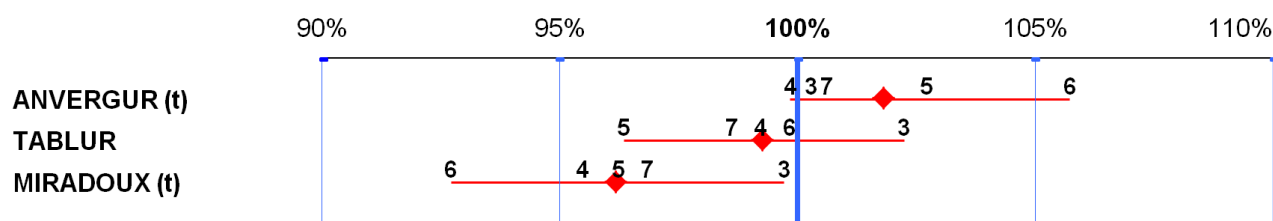
Les informations résultant des synthèses de la campagne 2017 concernant la sensibilité aux maladies, les caractéristiques qualitatives, etc... seront diffusées dans la version finale du document régional « Préconisations régionales » et le document « Synthèse Nationale ».

Les caractéristiques issues du « catalogue » Arvalis sont insérées dans les pages suivantes, elles ne tiennent pas compte des observations de la campagne 2017.

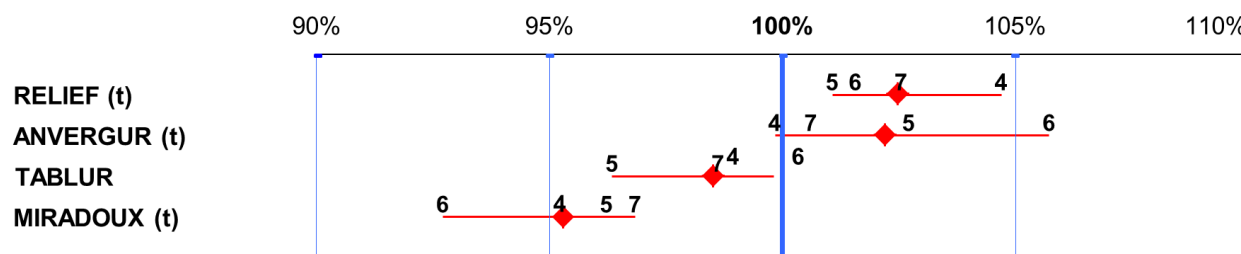
BLE DUR - REGION POITOU-CHARENTES VENDEE – RENDEMENTS PLURIANNUELS

Le comportement des variétés est très marqué par l'année climatique : il est préférable de l'apprécier sur plusieurs années. Le rendement est exprimé en % des variétés témoins. Les chiffres et le point central indiquent respectivement le millésime et la moyenne pluriannuelle (ex : 7 = 2017).

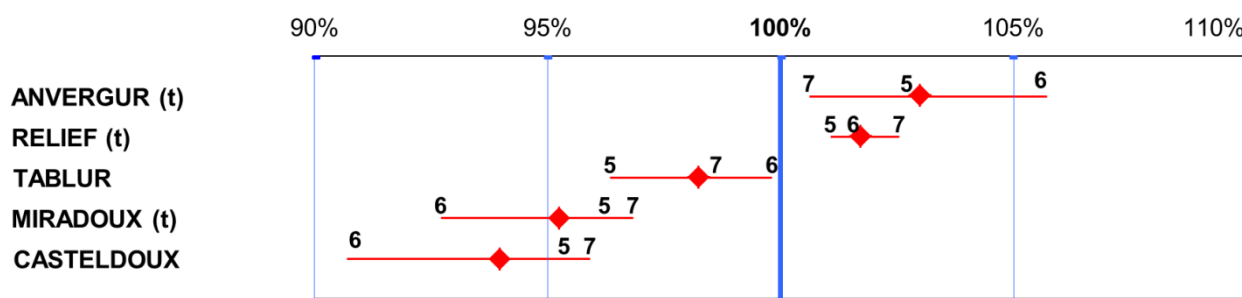
■ Variétés présentes 5 ans



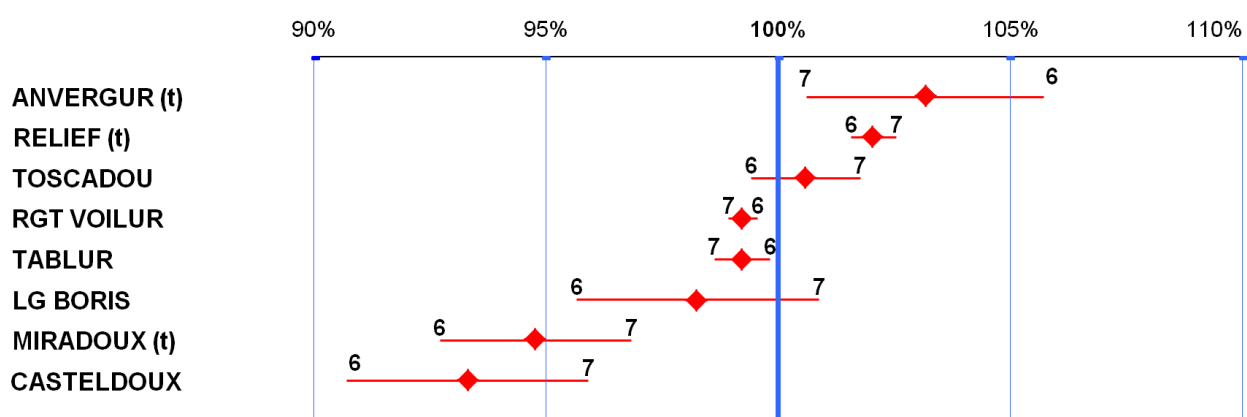
■ Variétés présentes 4 ans



■ Variétés présentes 3 ans



■ Variétés présentes 2 ans



Les Résultats Variétés Blé Dur

Rendements 2017

REGROUPEMENT DES ESSAIS POITOU-CHARENTES VENDEE 2017

Préc. épiaison	Classe Qualité Technologique	VARIETES	Rendement à 15% traité fongicide		65	70	75	80	85
			Q/ha	% MG.					
5	BD	RELIEF	75.1	103					
(6)	BD	TOSCADOU	74.5	102					
(5.5)	BD	LG BORIS	73.9	101					
6	BDC	ANVERGUR	73.7	101					
(6)	BDM	RGT VOILUR	72.4	99					
5.5	BD	TABLUR	72.2	99					
5.5	BDHQ	MIRADOUX	70.9	97					
6	BDC	CASTELDOUX	70.2	96					
Moy. Générale					Le trait vertical représente la moyenne générale.				
ETR					La longueur des barres illustre la régularité de la variété par rapport				
Nombre d'essais					à l'ensemble des variétés testées, elle est égale à 2 écarts-types.				

* : données estimées dans un ou plusieurs lieux

Précocité à épiaison

4,5 - Très tardif
 5 - Tardif
 5,5 - ½ tardif
 6 - ½ tardif à ½ précoce
 6,5 - ½ précoce
 7 - Précoce
 7,5 - Très précoce

REGROUPEMENT 2017 BLE DUR, POITOU-CHARENTES VENDEE

Résultats
PROVISOIRES

Rendements par essai en % des témoins

Précocité épiaison	Classe Technologique	Commune :	DOIX	GRUES	NIORT	SAINT-GEORGES-DU-BOIS	MOY. %	FONTAINES-D'OZILLAC	SAINT-SAUVEUR-D'AUNIS
		Département :	85	85	79	17		17	17
		Organisme :	CA 85	CAVAC 85	V.S.N.			CA 17	CA 17 NORD
		Date de semis :	09/12/2016	08/11/2016	03/11/2016	02/11/2016		30/10/2016	15/11/2016
		Type de sol :	MARAIS CALCAIRE	MARAIS CALCAIRE	GROIE MOYENNE	GROIE MOYENNE		AUBUE ET CHAMPAGNE MOYENNE	GROIE SUPERFICIELLE IRRIGUEE
		Prof. exploitable racines (cm) :	110	90	90	120		90	90
		Nature du précédent :	MAÏS GRAIN	MAÏS GRAIN	COLZA OLÉAGINEUX	POIS PROTÉAGINEUX		TOURNESOL	MAÏS GRAIN
5	BD	RELIEF	110	105	92	100	103	108	118
(6)	BD	TOSCADOU	106	100	101	101	102	78	94
(5.5)	BD	LG BORIS	97	101	108	102	101	101	114
6	BDC	ANVERGUR	104	102	95	102	101	101	85
(6)	BDM	RGT VOILUR	98	101	99	99	99	101	92
5.5	BD	TABLUR	96	102	100	99	99	112	100
5.5	BDHQ	MIRADOUX	94	98	102	98	97	95	112
6	BDC	CASTELDOUX	96	93	102	98	96	106	84
		Moy. générale (q) :	86.9	86.2	50.5	67.9	72.9	63.0	65.5
		ETR essai :	4.6	2.1	2.0	3.2	3.2	4.9	2.4

Rendements par essai en q/ha :

Précocité épiaison	Classe Technologique	Commune :	DOIX	GRUES	NIORT	SAINT-GEORGES-DU-BOIS	MOY. q/ha	FONTAINES-D'OZILLAC	SAINT-SAUVEUR-D'AUNIS
		Département :	85	85	79	17		17	17
		Organisme :	CA 85	CAVAC 85	V.S.N.			CA 17	CA 17 NORD
		Date de semis :	09/12/2016	08/11/2016	03/11/2016	02/11/2016		30/10/2016	15/11/2016
		Type de sol :	MARAIS CALCAIRE	MARAIS CALCAIRE	GROIE MOYENNE	GROIE MOYENNE		AUBUE ET CHAMPAGNE MOYENNE	GROIE SUPERFICIELLE IRRIGUEE
		Prof. exploitable racines (cm) :	110	90	90	120		90	90
		Nature du précédent :	MAÏS GRAIN	MAÏS GRAIN	COLZA OLÉAGINEUX	POIS PROTÉAGINEUX		TOURNESOL	MAÏS GRAIN
5	BD	RELIEF	95.4	90.4	46.6	67.9	75.1	67.9	77.5
(6)	BD	TOSCADOU	92.4	86.3	51.1	68.3	74.5	49.0	61.4
(5.5)	BD	LG BORIS	84.4	86.9	54.7	69.4	73.9	63.5	74.8
6	BDC	ANVERGUR	90.2	87.8	47.7	69.0	73.7	63.4	55.7
(6)	BDM	RGT VOILUR	85.4	86.8	50.0	67.5	72.4	63.7	60.6
5.5	BD	TABLUR	83.2	87.9	50.2	67.5	72.2	70.3	65.6
5.5	BDHQ	MIRADOUX	81.3	84.4	51.3	66.7	70.9	59.5	73.4
6	BDC	CASTELDOUX	83.1	79.9	51.3	66.6	70.2	66.5	55.4
		Moy. générale (q) :	86.9	86.2	50.5	67.9	72.9	63.0	65.5
		Ecart type résiduel essai :	4.6	2.1	2.0	3.2	3.2	4.9	2.4

Caractéristiques des variétés de blé dur présentes dans les essais

			Caractéristiques physiologiques					Résistances aux maladies					Qualité technologique										
Représentant	NOM	Année d'inscription	Précocité à montaison	Précocité épiaison	Froid	Hauteur	Verse	Gémination sur pied	Oïdium	Rouille jaune	Rouille brune	Septorioses (majoritairement S.tritici)	Fusariose épi	Risque mycotoxine (DON)	PMG	Poids Spécifiques	Protéines	Indice de jaune	Clarté (Indice de brun)	Moucheture	Mitadinage	Classe technologique	Avis semoulerie
RAG	ANVERGUR	2013	3	6	4	3.5	5.5	2	6	8	6	7	4.5	4	6.5	5.5	5.5	8.5	6	7	6	BDC	VRSP
FD	CASTELDOUX	2015	2	6		3	6.5	1	6	7	8.5	5	5	3.5	7	6	5.5	8.5	6	7.5	6	BDC	VRSP
LG	LG BORIS *	2016	2	5.5		3	6.5	2		7	8.5	5	6.5		7	6	4.5	8	6.5	7.5	5	BD	
FFD	MIRADOUX	2007	2	5.5	2	3.5	6	3	7	5	4.5	6	4.5	3.5	8	6.5	5.5	8.5	6.5	7.5	5.5	BDHQ	VRSP
SYN	RELIEF	2014	3	5	5	3	6	1	6.5	5	6.5	6	6	5.5	5.5	6	5	7	6.5	7	6	BD	VRSP
RAG	RGT VOILUR *	2016	2	6		2.5	7.5	3	6.5	7	8.5	6.5	5.5		6	6	6	7.5	6	8	5.5	BDM	VRSP
RAG	TABLUR	2011	1	5.5	5.5	3.5	7	2	6	8	6	5.5	4.5	3.5	7.5	6	4.5	8	6.5	7.5	4.5	BD	
FD	TOSCADOU *	2016	2	6		3.5	6	2	7	7	6.5	5.5	5		8	6	5.5	7.5	6.5	6	5.5	BD	

* : données sur la variété à valider. Toutes les notations sont encore provisoires.

■ Variétés expérimentées pour la 1ère année en post-inscription; Note GEVES

DON : mycotoxine Deoxynivalenol

VRSP : Variété Recommandée par les Semouliers et les Pastiers

Précocité montaison : 1 = variété tardive ; 5 = variété précoce
Précocité épiaison : 1 = Variété tardive ; 9 = variété précoce

BD : Blé Dur
BDM : Blé Dur Moyen
BDC : Blé Dur Couleur
BDP : Blé Dur Protéines
BDHQ : Blé Dur Haute Qualité

CAU = Caussade Semences
FD = Florimond Desprez
LG = Limagrain Europe
RAG = RAGT 2n
SF = Semences de France
SYN = Syngenta

Traitements de semences sur blé dur

LUTTE CONTRE LES MALADIES : traitements de semences fongicides ou fong-insecticides

Spécialité	Dose l/q	Substance(s) active(s)	CARIE	FUSARIOSES		CHAR-BON NU <i>U. tritici</i>	PIETIN ECHAU-DAGE	ERGOT
				<i>F. roseum</i>	<i>Microdochium spp.</i>			
CELEST NET (1)	0,2	Fludioxonil 25 g/l				▲	▲	▲
CELEST GOLD NET	0,2	Fludioxonil 25 g/l Difénoconazole 25 g/l	(*)			▲	▲	▲
CERALL (2)	1	<i>Pseudomonas chlororaphis</i> MA342				▲	▲	▲
COPSEED (2)	0,1	Sulfate de cuivre tribasique 190 g/l		▲	▲	▲	▲	▲
DIFEND EXTRA	0,2	Fludioxonil 25 g/l Difénoconazole 25 g/l	(*)			▲	▲	▲
LATITUDE (3)	0,2	Silthiofam 125 g/l	▲	▲	▲	▲		▲
NEGEV	0,1	Fludioxonil 50 g/l Tébuconazole 10 g/l	(*)				▲	▲
PREMIS 25 FS	0,2	Triticonazole 25 g/l	(*)		▲		▲	▲
RANCONA 15 ME	0,1	Ipconazole 15 g/l	(*)				▲	▲
REDIGO	0,1	Prothioconazole 100 g/l	(*)				▲	▲
VIBRANCE GOLD (4)	0,2	Fludioxonil 25 g/l Difénoconazole 25 g/l Sédaxane 50 g/l	(*)				▲	▲
VITAVAX 200 FF (5)	0,3	Thirame 198 g/l Carboxine 198 g/l					▲	(**)
Vinaigre (6)	1,0	au maximum 10% d'acide acétique						
Spécialités fong-insecticides								
AUSTRAL PLUS NET	0,5	Fludioxonil 10 g/l Téfluthrine 40 g/l				▲	▲	▲
GAUCHO DUO FS (7) FERIAL DUO FS (7)	0,2	Prothioconazole 50 g/l Imidaclopride 350 g/l	(*)				▲	▲

LUTTE CONTRE LES RAVAGEURS : traitements de semences insecticides ou fong-insecticides

Spécialité	l/q	Substance active	Pucerons	Cicadelles	Zabre	Taupins	Mouche grise
ATTACK	0,1	Téfluthrine 200 g/l	▲	▲			
AUSTRAL PLUS NET	0,5	Fludioxonil 10 g/l Téfluthrine 40 g/l	▲	▲			
GAUCHO 350 (7)	0,2	Imidaclopride 350 g/l				automne sortie hiver	
GAUCHO DUO FS (7) FERIAL DUO FS (7)	0,2	Prothioconazole 50 g/l Imidaclopride 350 g/l				automne sortie hiver	▲
LANGIS	0,2	Cyperméthrine 300 g/l					
NUPRID 600 FS (7) MATRERO (7)	0,116	Imidaclopride 600 g/l					
Possibilité de lutte en végétation			oui		(oui)		

Légende :  Non autorisé

▲ Non préconisé ni cautionné par la firme, application sous la responsabilité de l'utilisateur, efficacité renseignée à titre indicatif.

 Bonne efficacité  Efficacité moyenne  Efficacité faible  Absence d'efficacité  Manque d'informations

(*) CARIE : présence d'une substance active à action systémique, permettant un meilleur contrôle en situation de sol contaminé.

(**) ERGOT : efficacité uniquement sur sclérotés résiduels dans les semences (après tri), pas d'efficacité sur les sclérotés du sol.

(1) Respecter une densité maximale de semis de 240 kg de semences/ha pour le blé.

(2) Autorisé en agriculture biologique.

(3) A associer à un traitement fongicide (autres maladies). Ne pas utiliser, sur une même parcelle, deux saisons consécutives.

(4) Utilisable contre le rhizoctone.

(5) Autre usage : répulsif oiseaux.

(6) Substance de base, vinaigre de qualité alimentaire, dilution 1 l vinaigre + 1 l eau

(7) Ne pas semer de semences traitées Gauchio 350, Gauchio Duo FS ou Ferial Duo FS, Nuprid 600 FS ou Matrero entre le 1er janvier et le 30 juin (règlement européen 24/05/13).

(D'après dépliant ARVALIS - Institut du végétal – Mai 2017).

Lutte en végétation contre les ravageurs d'automne sur blé dur

Spécialités insecticides en végétation

Spécialité	l/ha ou kg/ha	Substance active	Pucerons	Cicadelle	Zabre
APHICAR 100 EW, CYPERFOR 100 EW, SHERPA 100 EW	0,2	Cyperméthrine 100 g/l			
CYTHRINE L	0,25	Cyperméthrine 100 g/l			
CYTHRINE MAX, PROFI CYPERMAX, CYPLAN MAX	0,05	Cyperméthrine 500 g/l			
DASKOR 440, PATTON M	0,75	Chlorpyrifos-méthyl 400 g/l + cyperméthrine 40 g/l			
DECIS EXPERT, SLPIT EXPERT, KESHET	0,075	Deltaméthrine 100 g/l			
DECIS PROTECH, DECLINE 1.5 EW	0,5	Deltaméthrine 15 g/l			
FASTAC	0,2	Alphaméthrine 50 g/l			
FURY 10 EW, MINUET 10 EW, SATEL	0,15	Zétacyperméthrine 100 g/l			
KARATE ZEON, KARATE XFLOW, KUSTI, KARIS 10 CS, LAMBDASTAR	0,075	Lambda-cyhalothrine 100 g/l			
MAGEOS MD, CLAMEUR	0,07	Alphaméthrine 15 %			
MANDARIN PRO, JUDOKA	0,125	Esfenvalérate 50 g/l			
MAVRIK FLO, TALITA	0,2	Tau-fluvalinate 240 g/l			
NEXIDE, ARCHER	0,075	Gamma-cyhalothrine 60 g/l			
SUMI-ALPHA, GORKI	0,25	Esfenvalérate 25 g/l			

Légende :  Bonne efficacité  Efficacité moyenne  Non autorisé

(D'après dépliant ARVALIS - Institut du végétal - Mai 2017).

Recommandations pour le déclenchement des interventions

Pucerons et cicadelles transmettent des virus en piquant la plante et présentent de ce fait une nuisibilité élevée. Avant de déclencher les traitements en végétation, une observation des parcelles doit être faite minutieusement, dès la levée en l'absence de protection sur semences, pour repérer la présence des insectes.

Pucerons : pulvérisation immédiate en présence de 10% de plantes habitées par au moins un puceron. En dessous de ce pourcentage, intervenir si les pucerons sont encore observés au bout de 10 jours quel que soit leur nombre. Ne pas traiter par rapport à un stade mais seulement en présence des pucerons. Un traitement trop précoce à la levée serait une assurance illusoire : l'insecticide appliqué en végétation agissant exclusivement par contact, les nouvelles feuilles formées après le traitement ne sont pas protégées.

Attention une seule application s'avère insuffisante face à l'arrivée de nouveaux individus sur des nouvelles feuilles et/ou à une présence tardive sur la culture. Ne pas négliger la surveillance si les conditions climatiques restent favorables aux ravageurs : un renouvellement du traitement (*) peut être nécessaire compte tenu de la persistance d'action des produits (environ 15 jours) et de l'évolution des plantes.

De même, après un traitement insecticide des semences à base d'imidaclopride, face à des conditions climatiques favorisant une présence tardive de pucerons (ex : automne 2015), une surveillance est nécessaire à partir du stade 4-5 feuilles. Un traitement insecticide relais en végétation peut être valorisé.

(*) Le nombre maximum d'applications autorisées varie de 1 à 3 selon les spécialités (sur le cycle de culture), avec des ZNT de 5 à 50 m aux doses autorisées pour les pucerons du feuillage.

Cicadelles : leur présence peut être appréciée par piégeage (plaque engluée jaune). L'intervention est alors recommandée quand l'effectif de captures hebdomadaires atteint 30, ou bien, dans le cas d'un suivi bihebdomadaire (ce suivi est conseillé), lorsqu'il est observé une différence d'une vingtaine de captures entre 2 relevés. Une observation directe des cicadelles sur la parcelle peut également être pratiquée en période ensoleillée, la plus chaude de la journée, pour déclencher le traitement. Si, une forte activité est observée (observations sur 5 endroits de la parcelle faisant sauter devant soi au moins 5 cicadelles pour chaque endroit), le traitement doit être immédiat. Cette opération de quelques minutes pourra être renouvelée autant de fois que nécessaire.

Zabre : Traitement aux 1ères attaques

Lutte contre les limaces

Spécialités molluscicides

Spécialité	Substance active % poudre	Application en plein en surface		Application avec la semence
ALLOWIN QUATRO, AGRILIMACE EVO	Métaldéhyde 4 %	20 à 40 granulés/m ²	2,5 à 5 kg/ha	4 kg/ha
AXCELA = XIREN	Métaldéhyde 3 %	35 granulés/m ²	4 kg/ha	Non préconisé
CARAKOL, METALIXON, SHAELIM, WARIOR QDX	Métaldéhyde 5 %	26 à 36 granulés/m ²	5 à 7 kg/ha	5 kg/q
CLARTEX NEO (fov) (ve)	Métaldéhyde 4 %	15 à 30 granulés/m ²	2,5 à 5 kg/ha	4 kg/ha
CONTRE LIMACES 3% = LIMADISQUE = MOLLUSTOP 3% (fg)	Métaldéhyde 3 %	30 à 38 granulés/m ²	4 à 5 kg/ha	4 kg/ha
COPALIM SR = SEMALIM SR	Métaldéhyde 5 %	25 à 35 granulés/m ²	5 à 7 kg/ha	5 kg/q
DELICIA LENTILLES ANTILIMACES = METADISQUE (fl)	Métaldéhyde 3 %	30 à 33 granulés/m ²	3 kg/ha	2 à 3 kg/q
ELIREX 110	Métaldéhyde 4 %	Non préconisé		2 à 4 kg/ha
EXTRALUGEC granulés "TECHN'O"	Métaldéhyde 5 %	25 à 36 granulés/m ²	3,5 à 5 kg/ha	3,75 kg/ha
GENESIS "TECHN'O"	Métaldéhyde 5 %	31 à 40 granulés/m ²	3 à 3,75 kg/ha	3 kg/ha
HELITOX QDX, LIMARION HP	Métaldéhyde 5 %	26 à 36 granulés/m ²	5 à 7 kg/ha	5 kg/q
IRONMAX PRO (1)	Phosphate ferrique IP MAX 3 %	24 à 42 granulés/m ²	4 à 7 kg/ha	4 à 7 kg/ha
LIMAGRI GR Champ	Métaldéhyde 5 %	46 granulés/m ²	5 kg/ha	Non préconisé
LIMAGRI GR Dose	Métaldéhyde 5 %	Non préconisé		2,5 kg/ha
MAGISEM PROTECH	Métaldéhyde 4 %	Non préconisé		2 à 4 kg/ha
METAPADS (fc)	Métaldéhyde 3 %	35 granulés/m ²	4 kg/ha	2 à 3 kg/q
METAREX INO = AFFUT TECH = HELIMAX PRO (fg)	Métaldéhyde 4 %	15 à 30 granulés/m ²	2,5 à 5 kg/ha	4 kg/ha
SLUXX HP = BABOXX (1)	Phosphate ferrique 3 %	47 à 66 granulés/m ²	5 à 7 kg/ha	3,5 kg/q
XENON PRO (fov) (vi)	Métaldéhyde 4 %	15 à 30 granulés/m ²	2,5 à 5 kg/ha	4 kg/ha

Légende : Efficacité moyenne ou irrégulière

(1) Autorisé en agriculture biologique.

(fg) Forme granulé

(fl) Forme lentille

(fc) Forme coussin

(fov) Forme ovoïde

(ve) Granulé de couleur verte

(b) Granulé de couleur bleue

(vi) Granulé de couleur violette

(D'après dépliant ARVALIS - Institut du végétal - Mai 2017).

Culture	Appétence		Capacité de compensation	Période de sensibilité
	Graine	plantule		
Blé, avoine, épeautre	++	+	forte sauf en cas de graines dévorées	de la germination à 3 feuilles
Orge, triticale		++		
Seigle		+++		

Attention au semis direct laissant les graines en surface accessibles aux limaces ; il est impératif de rouler le sol et d'augmenter un peu la densité de semis en cas de risque potentiel.

Recommandations

Chaque parcelle a ses propres caractéristiques. Il est conseillé d'évaluer le risque agronomique (grille de Sangosse/Acta 1999). Le risque immédiat lié à la présence de limaces peut être estimé par observation (quand le sol est humide, à l'aube par exemple) ou par piégeage. Le piégeage doit toujours être réalisé en conditions humides pour être représentatif de l'activité des limaces. Le niveau de capture peut être très variable selon les conditions de la mesure (heure de la journée, répartition dans parcelle). Le piégeage précoce est conseillé (dans la culture précédente, l'interculture et au moins 3 semaines avant le semis) et doit se poursuivre à proximité du semis. Des conditions sèches limitent les observations mais cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas de limace. Un piégeage ponctuel est insuffisant, il est

impératif d'assurer un suivi avant et après la levée de la culture.

Choisir un produit de qualité et soigner l'application pour appliquer la bonne dose de manière homogène. L'épandage de granulés en plein donne les meilleurs résultats. Attention de ne pas épandre des granulés en zones non traitées (5 m en bordure de point d'eau).

L'application de granulés a comme seul objectif de protéger la culture au stade sensible au regard d'un niveau de population active préoccupant, mais ne permet pas de réduire cette population et donc à terme de réduire le risque. Pour cela, il faut engager sur plusieurs années des méthodes agronomiques, voire modifier le système de culture pour détruire le milieu de vie des limaces.

Pour des Informations complémentaires, contactez :

ARVALIS

Délégation Régionale Poitou-Charentes

Station expérimentale du Magneraud – 17700 Saint-Pierre d'Amilly

05 46 07 44 64

Thibaud DESCHAMPS - t.deschamps@arvalis.fr

Céline DRILLAUD – c.drillaud@arvalis.fr

Jean-Louis MOYNIER - jl.moynier@arvalis.fr

ARVALIS
Institut du végétal

3 rue Joseph et Marie Hackin
75116 Paris
Tél. 01 44 31 10 00
Fax 01 44 31 10 10
www.arvalisinstitutduvegetal.fr

membre de :

